

Bodvarok SARL

103 Rue de l'Epeule, 59100 Roubaix, FRANCE

SIRET: 984 584 060 00011



CONTRAT DE GARANTIE COMMERCIALE

Bödvarök – Champion de l'informatique Hardware

Accès rapide

/	rue d'ensemble de vos droits et garanties selon l'offre choisie					
2	ontrat de garantie commerciale 3					
	Article 1 – Objet de la garantie	. 3				
	Article 2 – Identification du garant	. 3				
	Article 3 – Mise en œuvre des garanties par le client	. 4				
	Article 4 – Garantie de bon fonctionnement	. 4				
	Article 5 – Garantie d'Assistance et de Prise en Charge	. 4				
	Article 6 – Durée des garanties commerciales	. 4				
	Article 7 – Prix des garanties commerciales	. 5				
	7.2 – En cas de rétractation	. 5				
	Article 8 – Portée des garanties commerciales	. 5				
	Article 9 – Limites de nos garanties commerciales	. 5				
	Article 10 – Cas de panne non avérée ou non couverte	. 6				

Vue d'ensemble de vos droits et garanties selon l'offre choisie

	Base	Bödvarök <i>Sérénité</i>	Bödvarök <i>Bouclier</i>		
Garanties:					
Durée de la garantie commerciale	2 ans	3 ans	5 ans		
Garantie de bon fonctionnement	Inclus	Inclus	Inclus		
Garantie d'Assistance et de Prise en Charge	2 ans	3 ans	5 ans		
Frais de transport en cas de retour à l'Atelier	A votre charge ¹	Pris en charge ²	Pris en charge ²		
Retour:					
Délai de rétractation	14 jours	30 jours	30 jours		
Frais de transport en cas de rétractation	A votre charge	Pris en charge ³	Pris en charge ³		
Services Après-Vente exclusifs, pendant la durée de garantie :					
Suivi annuel personnalisé	Non	1 fois chaque année	1 fois chaque année		
Service Technique avec diagnostic gratuit pour tout problème matériel	Inclus	Prioritaire	Prioritaire		
Service Client	Inclus	Prioritaire	Prioritaire		
Distinctions communautaires ⁴	Non	Oui	Oui		
<u>Prix</u>	Gratuit	39,90 € / PC	99,90 € / PC		

- 1) Si après retour la garantie est applicable, ces frais sont remboursés.
- 2) Sous condition de disposer du conditionnement d'origine et si la garantie est vérifiée comme applicable.
- 3) Sous condition de disposer du conditionnement d'origine et si les conditions de rétractation sont respectées.
- 4) Distinction communautaire sur le serveur Discord de la Société.

Contrat de garantie commerciale

Applicable à compter du 18 octobre 2024.

Ce Contrat de garantie fait partie intégrante de nos Conditions Générales de Vente.

Tout acheteur (ci-après le « Client ») qui procède à l'achat d'un Produit du fabricant ET vendeur Bodvarok SARL (ci-après la « Société »), peu importe le lieu de la transaction (Site web, « Marketplace », ...), accepte le présent Contrat de garantie commerciale, annexe de nos Conditions Générales de Vente.

La garantie commerciale de la Société s'applique sans préjudice du droit pour le consommateur de bénéficier **des garanties légales** prévues par la loi, qui sont :

- La garantie légale de conformité, dans les conditions prévues au présent contrat ;
- La garantie légale contre les vices cachés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

En outre, l'existence des présentes garanties commerciales ne remettent pas en cause le droit au Client de mettre en œuvre **les garanties fabricants** des composants et matériel informatique qu'il achète en cas de produit défectueux ou panne.

La Société fournie l'ensemble des boîtes d'origine des composants lors de l'achat d'un PC monté, permettant au Client de mettre pleinement en œuvre les garanties fabricants, offrant généralement de meilleures conditions d'application.

Tout Client dispose d'une « Garantie d'Assistance et de Prise en charge », pour une durée de 2 ans gratuitement, dont les caractéristiques sont énoncées à l'Article 5 du présent contrat.

Le Client peut opter, sur option payante, à l'offre de garantie « **Bödvarök Sérénité** », afin d'étendre de 1 an les dispositions des garanties, soit **une couverture de 3 ans au total**, en plus d'offrir divers avantages concernant la mise en œuvre du droit de retour et l'accès à des services pendant la durée de garantie.

Le Client peut également opter, sur option payante, à l'offre de garantie « **Bödvarök Bouclier** », afin d'étendre de 3 ans les dispositions des garanties, soit **une couverture de 5 ans au total**, en plus d'offrir divers avantages concernant la mise en œuvre du droit de retour et l'accès à des services pendant la durée de garantie.

Ces offres de garantie complémentaire payantes s'appliquent uniquement à l'achat d'un PC monté par la Société.

Article 1 – Objet de la garantie

Le Contrat de garantie ici décrit a pour objet la réparation ou le remplacement du Produit défectueux (ci-après le « Produit »), le remboursement total ou partiel du prix d'acquisition du Produit, et tout autre prestation de services en lien avec le Produit faisant défaut, ainsi que toute exigence éventuelle non liée aux garanties légales et décrite dans le Contrat de garantie commerciale ici présenté.

Article 2 – Identification du garant

Désignation: Bodvarok SARL (ci-après « Bödvarök » ou la « Société »)

Adresse: 103 Rue de l'Epeule, 59100 Roubaix, France

Contact : Consultez nos différents canaux de communication disponibles sur notre Site en suivant ce lien : https://bodvarok.com/fr/nous-contacter

Article 3 – Mise en œuvre des garanties par le client

En cas de défaillance d'un Produit, munissez-vous de la facture d'achat du Produit concerné et contactez notre Service Client par l'un des canaux de votre choix disponible sur https://bodvarok.com/fr/nous-contacter

Pour des raisons de praticité, Bödvarök conseille de passer par le biais de son **serveur Discord**, permettant une communication par messagerie instantanée, appel vocal et vidéo gratuitement. Pour rejoindre le serveur, rendez-vous ici : https://bodvarok.com/fr/page/13-discord

Discord est une plateforme gratuite pouvant être utilisée sur tous les supports, y compris directement sur navigateur web. Plus d'informations sur https://discord.com/

Après un léger diagnostic à distance réalisé par la Société et en relation avec le Client pour vérifier que la garantie est applicable (voir les cas d'exclusion à l'Article 9 du présent contrat), le Client **complète un formulaire RMA (« Retour Matériel Autorisé »), téléchargeable à cette adresse :** https://bodvarok.com/fr/page/11-politique-de-retour-RMA

Ensuite, la procédure RMA suit son cours dans les modalités prévues dans le cadre de nos procédures RMA.

Article 4 – Garantie de bon fonctionnement

Pour tout achat d'un PC Bödvarök, le Client est recontacté par téléphone ou par chat en ligne, quelques jours après la livraison du Produit, pour vérifier que le PC qu'il a reçu est bien fonctionnel. Ce moment permet au client de bénéficier d'un soutien pour la bonne mise en œuvre de son Produit, et d'une assistance technique en cas de problème matériel.

Article 5 – Garantie d'Assistance et de Prise en Charge

La Garantie d'Assistance et de Prise en Charge offerte par la Société permet d'apporter une solution complémentaire en cas de panne et/ou dégâts exclus des modalités de garanties initiales (voir les cas d'exclusion à l'Article 9 du présent contrat).

Cette garantie permet à tout Client dont le Produit est défectueux **ET** dont le ou les défauts sont exclus de la garantie commerciale de disposer :

- D'un diagnostic gratuit du Produit présentant un défaut ;
- D'une proposition d'un devis de réparation du ou des défauts observés pendant le diagnostic, dont le Client est libre d'accepter ou de refuser.

La Garantie d'Assistance et de Prise en Charge concerne uniquement les PC et matériel informatique Bödvarök. En cas de problème avec un composant informatique, périphérique ou autre produit d'un fabricant autre que Bödvarök, cette Garantie d'Assistance et de Prise en Charge n'est pas applicable.

Article 6 – Durée des garanties commerciales

- Le ou les Produits sont garantis 2 ans gratuitement par l'offre « Base » offerte par Bödvarök, ainsi que par les garanties légales de conformité et contre les vices cachés.
- Il est possible d'étendre cette garantie à 3 ans (2 ans gratuits + 1 an payant) avec souscription de l'offre « Bödvarök Sérénité » en sélectionnant l'option avant d'ajouter le Produit au panier.
- Il est possible d'étendre cette garantie à 5 ans (2 ans gratuits + 3 ans payants) avec souscription de l'offre
 « Bödvarök Bouclier » en sélectionnant l'option avant d'ajouter le Produit au panier.

En cas de cession d'un produit par le Client, la garantie peut être transférée pour la durée restante au tiers acquéreur. Plus d'informations sur le cas des cessions à un tiers à l'Article 9 du présent Contrat de garantie commerciale.

Article 7 – Prix des garanties commerciales

L'offre de garantie « **Base** » est gratuite et s'applique par défaut à toute commande. Sa durée est de 2 ans. Elle est complémentaire des garanties légales existantes en vigueur.

L'offre de garantie « Bödvarök Sérénité » est payante, son prix est de 39.90 € par PC (trente-neuf euros quatre-vingt-dix). Sa souscription est optionnelle. Elle est proposée en option au client sur la fiche produit de nos PC, avant l'ajout au panier. Elle s'applique uniquement à l'achat d'un PC Bödvarök.

L'offre de garantie « **Bödvarök Bouclier** » est payante, son prix est de **99.90 € par PC** (quatre-vingt-dix-neuf euros quatre-vingt-dix). Sa souscription est optionnelle. Elle est proposée en option au client sur la fiche produit de nos PC, avant l'ajout au panier. Elle s'applique uniquement à l'achat d'un PC Bödvarök.

7.2 – En cas de rétractation

Lorsque le Client fait valoir son droit de rétractation sur un ou des Produits achetés auprès de la Société, la garantie commerciale souscrite ne peut être remboursée, étant donné le caractère immédiat des services lors de sa souscription (prise en charge des frais de retour, Service Client prioritaire, délais rallongés pour effectuer un retour...).

Article 8 – Portée des garanties commerciales

Le présent Contrat de garantie commerciale est applicable à tous les Produits de la Société, quel que soit le pays.

Si l'Etat dans lequel se trouve le Client a changé depuis sa commande, ou si ce dernier n'est plus sur situé sur le territoire métropolitain de l'Etat en question, les frais de transport aller et retour seront entièrement à sa charge, peu importe le motif de retour du ou des Produits défectueux et s'il y a eu souscription à une offre de garantie complémentaire au moment de l'achat.

Article 9 – Limites de nos garanties commerciales

Les Clients professionnels sont couverts par nos garanties au même titre que les Clients particuliers.

Les offres « **Bödvarök Sérénité** » et « **Bödvarök Bouclier** » ne s'appliquent que pour l'achat d'un PC assemblé par Bödvarök. Pour les composants informatiques et périphériques PC, les garanties commerciales des fabricants sont à prioriser par le Client, leurs conditions d'application étant généralement plus complètes et moins contraignantes.

- En cas de cession d'un Produit par le Client, la garantie peut être transférée pour la durée restante au tiers acquéreur. Les présentes conditions s'appliquent à ce dernier pour mettre en œuvre la garantie Bödvarök en cas de panne d'un Produit. Le tiers acquéreur se doit d'être en possession de la facture originale du Produit cédé ainsi que du conditionnement d'origine.
- Un Produit défectueux déclaré après la date de fin de la garantie n'est pas couvert par cette garantie.
- Les batteries, soumises par nature à un vieillissement qui entraîne une diminution de leur autonomie initiale, ainsi que les consommables, sont garantis dans les durées limites de la garantie initialement proposée par le constructeur.
- Un Produit présentant l'un des cas d'exclusion de garantie ci-après listés n'est pas couvert par la garantie commerciale, quel que soit le défaut rencontré sur le Produit :

- Les dysfonctionnements résultant d'une utilisation non conforme aux préconisations d'emploi du manuel ou du fabricant, notamment les cas « d'overclocking », les changements des paramètres initiaux et conseillés des composants, etc. ;
- Les dégâts résultant d'un choc, d'une altération physique ou d'une cause extérieure (foudre, dégât des eaux, fluctuation de courant ou tout autre cas de force majeure);
- Les pixels défectueux et les défauts de colorimétrie ;
- Les dommages résultant d'une oxydation suite à l'exposition à un liquide ou une exposition à l'humidité;
- Les dommages esthétiques causés au Produit, mais ne nuisant pas au bon fonctionnement de celui-ci, tels que les rayures, cabossage, écaillures, égratignures, griffures;
- Cas d'identification du produit rendu impossible par l'absence ou l'effacement, total ou partiel, de son numéro de série et autres moyens d'identification unique ;
- L'encrassement ou salissement du Produit suite au non-respect des conditions de nettoyage ou de ventilation recommandées ;
- Cas de réparation ou modification du produit par toute personne étrangère à la Société ou un service technique agréé du fabricant;
- Les dommages causés par des virus et autres systèmes informatiques malveillants ;
- Les dysfonctionnements causés par des logiciels et autres systèmes informatiques téléchargés ou installés sur le produit;
- Les dommages résultant d'une utilisation intensive non conventionnelle donnant lieu à une usure rapide des composants (location des produits, utilisation continue dans un lieu public, minage de cryptomonnaies, etc.).
- Toutes données, logiciels et fichiers numériques stockés sur le Produit objet de la garantie, ou sur tout élément qui lui serait relié, ne sont pas garantis contre la perte, destruction ou corruption en cas de panne sur le Produit ou en cas de la prise en charge du Produit par la Société pour tout type d'intervention, physique ou à distance.
 - Il est de la responsabilité du Client de prendre les mesures et précautions nécessaires pour sécuriser l'accès à ses données importantes en amont de tout problème ou de toute intervention, de quelque nature qu'elle soit.
- La Société ne peut être tenue responsable et ne sera tenue à verser aucune indemnisation envers le Client pour tout accident direct ou indirect résultant de l'utilisation ou de la manipulation du Produit, tel que l'accident aux personnes, dommages physiques ou mentales et manques à gagner.

Article 10 – Cas de panne non avérée ou non couverte

Lorsqu'un Produit défectueux nous est retourné avec demande d'application de la garantie commerciale et **Formulaire RMA** (« Retour Matériel Autorisé ») complété par le Client, notre Service Technique effectue un diagnostic du Produit retourné afin de déterminer la nature du défaut et vérifier que le Produit peut effectivement être pris en charge au titre de la garantie commerciale (voir les cas d'exclusions à l'Article 9 du présent contrat).

S'il est avéré que le Produit n'est pas défectueux ou qu'un cas d'exclusion est détecté, la procédure RMA suit son cours dans les conditions définies explicitées dans le cadre de nos procédures RMA. Selon le choix du Client pendant la procédure, le Produit défectueux sera retourné à ses frais ou fera l'objet d'une réparation ou d'un remplacement à ses frais. De plus, les frais d'envoi payés par le Client pour le retour du Produit ne seront pas remboursés.

Pour l'achat d'un PC ou matériel informatique Bödvarök, il n'y a pas de frais de diagnostic grâce à la **Garantie d'Assistance et de Prise en Charge** tel que définie à l'Article 5 du présent contrat.